

Boucle de Ruch à Vaure



Visorando



Randonnée n°35623968

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Cette boucle de Ruch au Nord du village, serpente sur le plateau viticole et se dirige vers la rivière l'Escouach en passant près du Château de Vaure, édifice particulièrement remarquable de la commune.

| | | | |
|---------------------------|----------|---------------------------------|--------------|
| Durée : | 3h 15 | Difficulté : | Moyenne |
| Distance : | 10,41 km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 93 m | Activité : | Pédestre |
| Dénivelé négatif : | 97 m | | |
| Point haut : | 105 m | Commune : | Ruch (33350) |
| Point bas : | 32 m | | |



Description

Départ au parking à côté du restaurant "Le Grilladou" à Ruch.

(D/A) Du parking à côté du restaurant, prendre à gauche la direction Ouest puis tout droit pour passer devant la mairie. Continuer en face Rue Théo Turrier. Traverser la rue à droite et poursuivre en face vers le Nord jusqu'à la fin de la route.

(1) Tourner à gauche au carrefour en T, direction Ouest vers Phillipon.

(2) Passer le carrefour de Phillipon et à 50 mètres tourner à droite dans un chemin de terre puis le suivre dans les vignes direction Nord pour rejoindre la D126.

(3) La traverser, prendre à gauche et à 50 mètres à droite pour continuer sur le chemin (Nord) puis à 200 mètres obliquer sur la droite en longeant le coteau direction Est jusqu'au Château de Vaure.

(4) Le contourner à droite puis à gauche pour retrouver la D232. Virer à gauche, contourner le château et la cave coopérative pour rejoindre un croisement (éviter la route en passant par les vignes).

(5) À la patte d'oie prendre à droite en direction du Moulin de l'Escouach, puis obliquer vers Guillon et suivre en face le chemin qui prolonge la route (direction Sud-Est). Filer jusqu'au Grand Bernat.

(6) À la route au Grand Bernat, poursuivre toujours tout droit par la route puis le chemin et obliquer à droite direction Sud (à la lisière bois/vigne). Rejoindre la route à Bernachon.

(7) Tourner à gauche et laisser une route à droite pour arriver à un autre carrefour.

(8) Prendre à droite, direction Peline à 200 mètres. Continuer sur le chemin (direction Sud) et rejoindre une fourche à suivre à droite vers les Auvergnats. Au carrefour prendre la route en face jusqu'au ruisseau.

(9) Tourner à droite au carrefour avant le Ruisseau du Courbut, direction Ouest, et aller jusqu'à la Grangeotte.

(10) Tourner à gauche. Continuer ensuite tout droit puis prendre la deuxième rue à gauche en direction du point de départ. **(D/A)**

Points de passages

- D/A Parking à côté du restaurant**
N 44.775594° / O 0.038411° - alt. 78 m - km 0
- 1 Carrefour en T**
N 44.777868° / O 0.040677° - alt. 85 m - km 0.42
- 2 Phillipon**
N 44.779449° / O 0.046995° - alt. 90 m - km 0.97
- 3 Traversée de la D126**
N 44.783529° / O 0.044289° - alt. 95 m - km 1.54
- 4 - Château de Vaure**
N 44.785767° / O 0.036877° - alt. 78 m - km 2.39
- 5 Intersection en Y**
N 44.78718° / O 0.034265° - alt. 64 m - km 3.01
- 6 Le Grand Bernat**
N 44.786065° / O 0.021019° - alt. 64 m - km 4.37
- 7 Bernachon**
N 44.781742° / O 0.019688° - alt. 81 m - km 5.29
- 8 Embranchement**
N 44.78258° / O 0.009265° - alt. 62 m - km 6.2
- 9 - Courbut (ruisseau) - Affluent de la Gamage**
N 44.768463° / O 0.013231° - alt. 85 m - km 7.99
- 10 La Grangeotte**
N 44.771644° / O 0.02405° - alt. 87 m - km 8.94
- D/A Parking à côté du restaurant**
N 44.775594° / O 0.038411° - alt. 78 m - km 10.41

Informations pratiques

Ce circuit a été tracé par l'association "les Galopins du Rocher" située à Ruch. Il est prévu un fléchage orange dans certaines zones pour aider les marcheurs.

- Entre la mairie et le point (1) vous trouverez une zone de pique-nique, WC et un coin barbecue.
- À Phillipon (2) et après le point (10) bifurcation possible vers la boucle du Courbut.
- La mairie peut vous donner toutes les informations touristiques autour de ce circuit.
- Au bourg, près du parking, vous trouverez un restaurant, une épicerie, un magasin de presse etc.

Bureau d'Accueil de Castillon-la-Bataille

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

contact@tourisme-castillonpujols.fr

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

A proximité

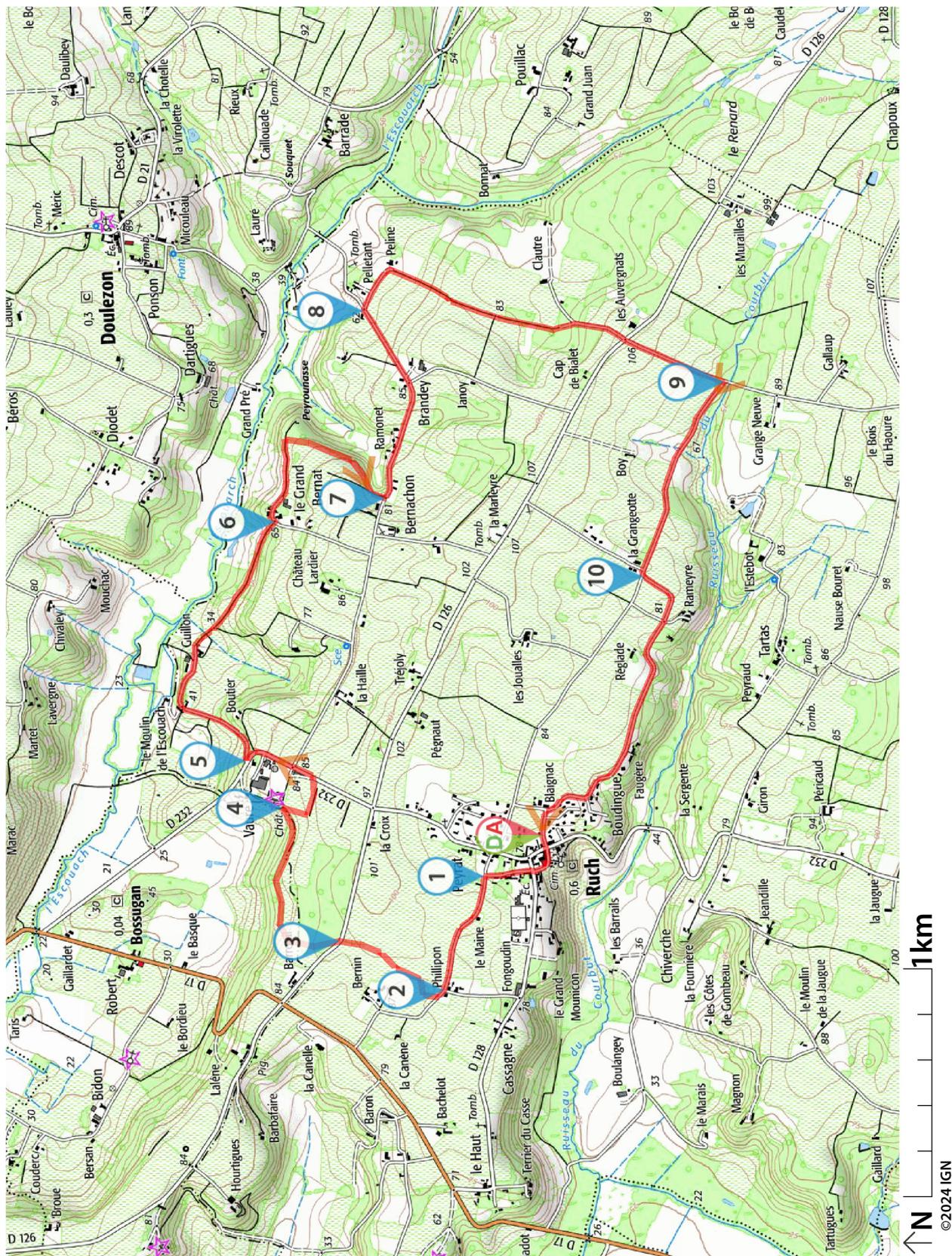
- Lavoir en contre-bas à gauche après la mairie.
- (4) Château de Vaure du XVIe-XVIIe siècles, avec à proximité la cave coopérative Chais de Vaure et une fontaine-lavoir avec statue de la vierge (200 mètres avant le château en descendant dans le bois -marquage Jaune).
- Entre (5) et (6) Vallée de l'Escouach et Moulin de l'Escouach, (partie commune avec les boucles de Bossugan)
- Les vignobles de l'Entre-deux-mers, les maisons rurales et les domaines viticoles.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-ruch-a-vaure/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.